



Saison 2024/2025

Procès-verbal de l'Assemblée de la ligue nationale (ALN)

Lieu : St. Gallen
Date : Dimanche 1^{er} décembre 2024
Heure : 14h00 – 15h00
Présidence : Patrick Traber, Comité LN
Scrutateurs : Karin Landolt (TTC Wetzikon) et Franco Fontana (TTC Bremgarten)
Nombre total de voix : 64
Majorité absolue : 33 voix
Majorité des 2/3 : 43 voix
Procès-verbal : Sebastian Lauener (STT)

1. Accueil

Patrick Traber (Comité LN), qui préside l'ALN, souhaite la bienvenue aux représentants des clubs présents, à Sébastien Demichel et Patrick Pfefferlé, membres du Comité LN, ainsi qu'à Veronika Westphal, interprète. Il se réjouit que cette édition soit accueillie à Saint-Gall par son club d'origine et souligne que l'ALN pourrait tout à fait être organisée par d'autres clubs de LN.

Sören Hoppe, (président du TTC St. Gallen), souhaite également la bienvenue aux personnes présentes. Il leur souhaite une ALN sereine, un bon séjour et évoque brièvement l'apéritif qui sera offert à l'issue de l'événement. Il indique que son club organise parallèlement à l'ALN, et cela pour la huitième fois déjà, le Top16, tournoi de classement de la relève.

2. Appel / contrôle des présences

Conformément à l'appel, les clubs suivants ne sont pas représentés :

Associazione Bellinzonese Tennistavolo, CTT Bernex, CTT Bulle, TTC Burgdorf, CTT Cortaillod, TTC Kloten, CTT La Chaux-de-Fonds, CTT Mandement, TTC Port, TTC Sarnen, CTT Sierre, TTC Thun et CTT Vernier.

Le CTT Châtelaine et le CTT Carouge sont représentés par le CTT ZZ-Lancy, le TTC Heimberg et le TTC Rapid Luzern, par le TTC Horgen, le CTT Lausanne et le CTT Vevey, par le CTT Fribourg, le CTT Meyrin par le CTT UGS-Chênois, le TTC Ostermundigen par le TTC St. Gallen et le CTT Rossens par le TTC Rapperswil-Jona.

La répartition des voix est réglée à l'art. 3.2 du Règlement de la Ligue nationale.

Contrôle des voix : le total des voix est de 64, la majorité simple, de 33, et la majorité des deux tiers, de 43.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour, qui ne suscite aucune remarque, est approuvé. **Karin Landolt** (TTC Wetzikon) et **Franco Fontana** (TTC Bremgarten) se mettent à disposition en qualité de scrutateurs. L'élection du président du jour, **Adrian Schmid** (TTC Rapperswil-Jona), est saluée par des applaudissements.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Le procès-verbal de l'ALN du 7 juin 2024 a été publié et est approuvé à l'unanimité.

5. Propositions des clubs LN / du Comité LN

Patrick Traber (Comité LN) explique que la proposition relative à l'art. 3.1 du Règlement LN a été déposée suite à une suggestion de Jean-Marc Wichser (Commission des statuts et des règlements). Elle prévoit que l'ordre du jour des assemblées d'hiver et d'été soient différenciés, ce qui permettrait en particulier d'adopter les modifications des règlements lors de l'assemblée d'hiver et de planifier correctement la saison suivante. « Décision concernant les propositions des clubs de LN et du Comité LN » restera un point régulier de l'ordre du jour et les propositions soumises dans les délais seront bien entendu traitées, y compris celles qui concernent des règlements de la LN.

La proposition relative à l'art. 31 du Règlement LN est approuvée à l'unanimité (64 voix).



6. Approbation des dispositions complémentaires au Règlement sportif concernant la ligue nationale (art. 510 ss)

Patrick Traber (Comité LN) indique que la STTL a déjà introduit une réglementation analogue à la proposition présentée (art. 510.2.4 et 510.2.11), réglementation qui durcit le remplacement de titulaires lors de play-off ou de play-out et le rend – espérons-le – plus fair-play. Une demande a été très récemment adressée au comité d'évaluer l'instauration d'une telle réglementation pour les play-off de LNB/LNC, instaurés il y a peu. Le comité propose d'en discuter.

Adrian Schmid (Rapperswil-Jona) est d'avis que cette solution apporterait plus d'équité. Les clubs peuvent mieux se préparer à la saison à venir s'il n'est pas possible de parachuter des remplaçants au dernier moment. L'exigence de 7 matchs est par exemple une bonne base dans un groupe de 8 équipes, un tour entier ayant été disputé.

René Zwald (Horgen) demande si cette exigence concernerait également les ligues Messieurs et les ligues des classes d'âge. Il se demande d'autre part s'il est possible de contrôler la présence des joueurs dans les ligues inférieures. Il se prononce pour que les matchs de seniors et de juniors soient également pris en compte (ce que la formulation présentée n'exclut pas).

Patrick Traber (Comité LN) répond que la première question n'a pas encore été examinée au sein du comité, mais qu'à titre personnel, il se prononcerait pour l'application de cette réglementation dans les ligues Messieurs. La présence des joueurs qui ne disputent pas de match devrait figurer sur la feuille de match. La proposition peut être complétée dans ce sens.

Philip Streuli (Rio-Star MuttENZ) fait remarquer que la modification de l'art. 510.2.4 n'est pas idéale, car elle concernerait tous les titulaires (joueurs ayant disputé au moins trois rencontres) et pas seulement les titulaires annoncés. En ce qui concerne le contrôle des présences, il propose que les équipes présentent leurs joueurs, y compris d'éventuels joueurs supplémentaires, avant chaque match, ce qui améliorerait la transparence. Les joueurs blessés doivent également figurer sur la feuille de match.

Patrick Traber (Comité LN) ajoute que même si la ligue nationale n'influence évidemment pas les ligues régionales, l'application de la réglementation de la manière décrite précédemment serait certainement souhaitable.

Florian Zemp (TTC Basel) approuve la proposition, mais souhaite savoir à partir de quand elle entrerait en vigueur.

Patrick Traber (Comité LN) répond que si elle est approuvée, la proposition entrera en vigueur pour la saison 2025/2026.

Michel Martinez (ZZ-Lancy) demande comment les 7 matchs des championnats par équipes seraient contrôlés. Les joueurs alignés figurent bien dans click-tt, mais il faudrait ajouter les joueurs présents qui n'ont pas été alignés.

René Zwald (Horgen) fait remarquer que seuls les joueurs effectivement alignés devraient être comptabilisés et que les joueurs non alignés ne devraient pas être mentionnés.

Noah Caneel (Young Stars ZH) répond que la suppression de l'inscription des joueurs présents non alignés aurait des répercussions négatives importantes car les joueurs blessés ne seraient plus pris en compte, par exemple.

Patrick Traber (Comité LN) espère que les clubs sauront établir les feuilles de match de manière honnête et juste, avant de les sauvegarder dans click-tt. En cas d'abus, il faudra envisager d'autres mesures de contrôle, à discuter avec STT. L'information de la LN pour la saison 2025/2026 soulignera que la présence des joueurs non alignés doit impérativement être consignée. La possibilité d'instaurer d'autres mesures techniques sera discutée avec STT.

La modification proposée des art. 510.2.4 et 510.2.11 est acceptée par 58 voix contre 6. L'art. 510.2.11 sera complété par l'ajout « remarque sur la feuille de match », de manière analogue à l'art. 510.2.4.

7. Approbation des Directives ligues nationales

Aucune proposition n'a été faite.

8. Élection d'un ou de plusieurs membres du Comité LN

Patrick Traber (Comité LN) rappelle que les membres du Comité LN sont élus pour deux ans et qu'aucun d'entre eux ne doit être reconduit dans ses fonctions. Le comité est en revanche sans présidence. Ayant



présidé les séances et deux assemblées LN depuis le retrait de Michel Tschanz, il se présente pour reprendre la présidence du Comité LN.

Adrian Schmid (Rapperswil-Jona) reprend la présidence de l'assemblée pour l'élection du président de la LN. Il relève que Patrick Traber s'engage au sein du TTC St. Gallen depuis des décennies et qu'il a dirigé la LN par intérim avec beaucoup de compétence. Adrian Schmid propose d'élire Patrick Traber à la présidence de la LN par applaudissements.

Patrick Traber est élu à la présidence de la LN par applaudissements.

Adrian Schmid (Rapperswil-Jona) remercie l'ensemble du Comité LN pour son excellent travail. Il est convaincu que la LN est bien représentée et sur de bons rails.

Patrick Traber (président LN) remercie Adrian Schmid pour ses éloges et adresse ses remerciements aux délégués qui lui ont accordé leur confiance. Il a apprécié de pouvoir travailler de manière agréable et productive et remercie toutes les personnes avec lesquelles il a collaboré. Le Comité LN fera tout son possible pour être à l'écoute des clubs et pour planifier l'avenir des ligues nationales.

10. Divers

Philip Streuli (Rio-Star MuttENZ) demande pourquoi le calendrier des matchs de play-off de LN prévoit des rencontres le vendredi alors que les clubs sont le plus souvent distants d'au moins 100 km. Les matchs devraient se dérouler uniquement les week-ends.

Patrick Traber (président LN) répond que le sujet a été débattu et qu'il a été décidé de planifier les matchs comme ceux de STTL. Une éventuelle troisième rencontre aurait lieu le samedi suivant. S'agissant d'une première saison selon cette formule, l'optimisation est discutée au fur et à mesure. Le Comité LN invite les clubs à collaborer et fait de son mieux pour trouver des solutions de manière flexible en cas de difficultés.

Philip Streuli (Rio-Star MuttENZ) demande que la collaboration entre LN et Sport d'élite soit intensifiée ; des échanges réguliers sont en particulier indispensables pour ce qui concerne l'invitation des joueurs à des tournois internationaux (élite ou jeunesse). Alors que l'ETTU, la WTT et l'ITTF annoncent tôt leurs tournois, il est problématique que l'entraîneur national décide si tard quels joueurs participent à quels tournois.

Patrick Traber (président LN) répond qu'il n'existe aucune communication active et que les invitations ne parviennent pas directement au Comité LN. La question sera prochainement discutée entre le Comité LN et STT.

11. Date de la prochaine ALN

La prochaine ALN se tiendra en ligne le **12 juin 2025, à 19h00.**

Patrick Traber (président LN) annonce que l'apéro est ouvert et que chacun peut profiter de la vue sur les matchs du Top16. Il remercie les participants pour leur présence et pour les discussions et clôt la réunion à 15h00.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis
Collaborateur LN

Sebastian Lauener

Destinataires :

Publication ouverte à tous sur le site www.swisstabletennis.ch.